



Registre Personnes vulnérables INSCRIPTION

Le maire a obligation de procéder au recensement des personnes vulnérables de sa commune.
À ces fins, il doit instituer un registre nominatif d'inscription des personnes isolées ou fragiles qui en font la demande. Les données recueillies sont confidentielles. Si vous êtes concerné(e) par ce dispositif, nous vous remercions de bien vouloir remplir cette fiche de renseignements et de la retourner au CCAS de Seilh :
hôtel de Ville - 1, place Marguerite de Roaldès du Bourg - 31840 SEILH

Nom : Prénom : Né(e) le:

Adresse 31840 SEILH

Téléphone :

Personne à mobilité réduite Personne sur fauteuil roulant

Je donne mon accord pour être recensé(e) dans le cadre du dispositif Personnes vulnérables

Nom du conjoint et coordonnées téléphoniques :
.....
.....

Nom des enfants et coordonnées téléphoniques :
.....
.....

Autres personnes à contacter en cas de problème (aide à domicile, infirmière, médecin traitant, autres membres de la famille, voisins...) :

Périodes d'absence de votre domicile entre le 1^{er} juin et le 31 août (vacances, voyage, etc.) :
.....

Type de logement : maison appartement à l'étage escaliers ascenseur

Bénéficiez-vous de la visite régulière d'une aide à domicile ? OUI NON - Si oui : nom et téléphone :
.....

Date : Signature :